



Ministère de la Santé Publique



Observatoire National de la Santé Publique

Policy brief N°1-Avril 2019

# HAUSSE PREOCCUPANTE DES CAS DE ROUGEOLE AU CAMEROUN EN 2019

## RISQUE ELEVE DE GENERALISATION

Présenté par

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SANTE PUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Audience :**

- Décideurs
- Personnes intéressées

**Pourquoi :**

Aider à la prise de décision  
basée sur les données factuelles

## PROBLÉMATIQUE

La Rougeole est une maladie infectieuse évitable par la vaccination ; elle fait partie des cinq principales causes de mortalité et de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans dans le monde. Le plan stratégique national d'élimination de la Rougeole du Cameroun prévoit l'organisation des campagnes de suivi depuis 2002 de manière cyclique tous les trois ans. La dernière campagne de vaccination de masse contre la Rougeole a eu lieu en Novembre 2015; depuis cette campagne on a constaté une diminution progressive au fil des années des districts de santé (DS) en épidémie jusqu'en 2017. Cette tendance à la baisse n'a pas pu être maintenue car à partir de fin 2018, on constate une augmentation des DS en épidémie passant de 4 DS à la 52<sup>ème</sup> semaine épidémiologique en 2018, à 14 DS à la 14<sup>ème</sup> semaine épidémiologique en 2019. Par ailleurs

les rapports du Programme élargi de vaccination (PEV) de routine révèlent une tendance à la baisse de la couverture vaccinale en Rougeole (voir figure 1).

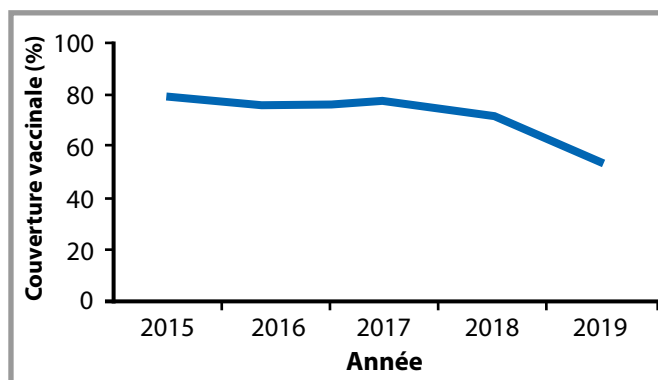


Figure 1 : Couverture vaccinale nationale contre la Rougeole de 2015 à 2019

Cette recrudescence des épidémies de Rougeole serait due à un certain nombre de facteurs qui devrait être pris en considération pour éviter la généralisation de l'épidémie.

## FACTEURS PRÉDICTIFS D'UNE PROPAGATION RAPIDE

- 1. Le risque à nos frontières :** certains pays frontaliers du Cameroun sont en épidémie depuis 2017 (Nigeria et République démocratique du Congo), 2018 (Tchad) et en 2019 (République centrafricaine). Du fait de la porosité de ces frontières, le risque d'importation de la Rougeole au Cameroun est très élevé.
- 2. L'insuffisance de la couverture vaccinale de routine :** la couverture vaccinale contre la Rougeole au Cameroun en vaccination de routine depuis 2015 est en deçà des 95% recommandés par l'OMS. En outre, l'insécurité dans certaines régions du pays (Nord-Ouest, Sud-Ouest, Extrême-Nord) rend la vaccination de routine difficile.
- 3. Le non-respect du cycle des campagnes de suivi contre la Rougeole :** la dernière effectuée par le Cameroun remonte à 2015, et le nombre d'enfants non immunisés, susceptibles, s'est accru au fil des années ; il est nécessaire d'organiser une autre campagne de masse (prévue d'ailleurs pour fin 2018), pour rattraper ceux qui n'ont reçu leur dose de vaccin anti-rougeoleux, et optimiser l'immunité de ceux qui l'ont déjà reçue.

**4. L'afflux de déplacés et de réfugiés :** du fait de leurs conditions de vie précaire et de la promiscuité, la présence de ces populations hautement vulnérables pourraient favoriser la propagation de la Rougeole.

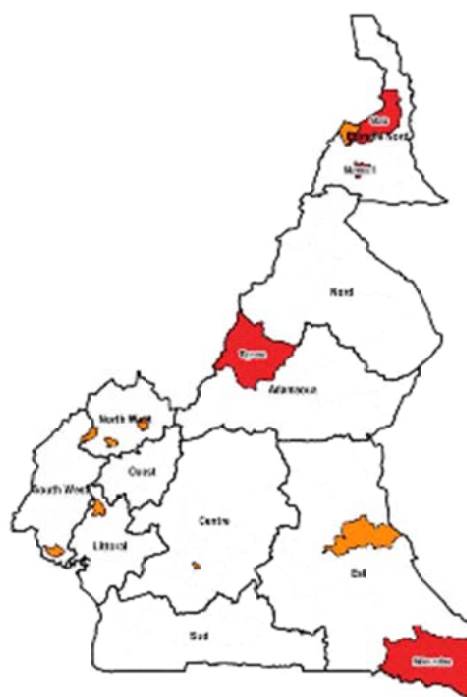
**5. L'absence d'une deuxième dose de vaccin contre la Rougeole offert dans la routine:** en vue de l'élimination de la rougeole,

l'OMS a recommandé d'introduire une deuxième dose de vaccin contre la Rougeole et atteindre 95% de couverture pour chaque dose, ce qui n'est pas encore effectif dans le pays.

Afin de limiter la généralisation de l'épidémie à tout le pays, nous recommandons :



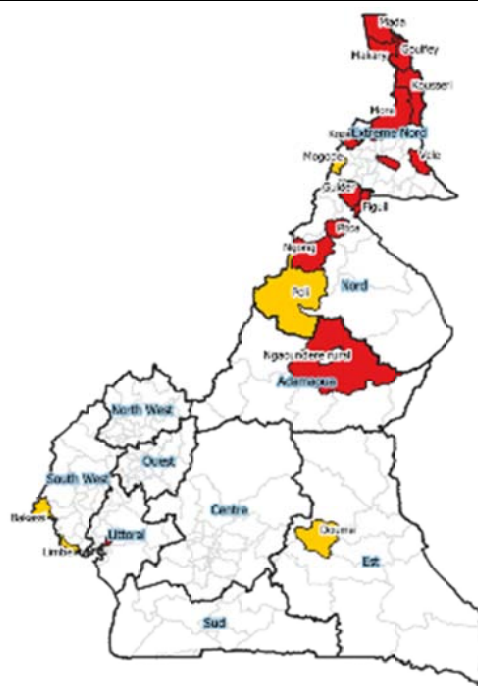
2016 : 07 DS en Epidémie



2017 : 04 DS en Epidémie



2018 : 04 DS en Epidémie



2019, 14<sup>e</sup> semaine épidémiologique : 14 DS en Epidémie

Figure 2 : Distribution géographique des Districts de Santé en épidémie de Rougeole de 2016 -2019

## RECOMMANDATIONS

1. Organiser d'urgence une campagne nationale de vaccination de suivi contre la Rougeole, tel que prévu dans le plan stratégique national d'élimination de la Rougeole. Celle-ci permettrait de rehausser l'immunité collective de la population et ainsi de réduire le nombre d'enfants susceptibles à sa plus faible expression ;
2. Renforcer la vaccination de routine afin d'atteindre une couverture vaccinale contre la rougeole d'au moins 95% tel que recommandé par l'OMS ;
3. Introduire la deuxième dose de vaccin contre la Rougeole dans la vaccination de routine au Cameroun tel recommandée par l'OMS.
4. Multiplier les activités de vaccination intensifiées, notamment à l'occasion des Semaines d'Action de Santé et de Nutrition Infantile et Maternelle (SASNIM) afin de rattraper les enfants manqués. Cela permettrait en outre d'assurer une bonne couverture en Vitamine A qui a la propriété de réduire la susceptibilité à la Rougeole.
5. Renforcer la surveillance épidémiologique pour détecter, alerter et conduire dans les délais des ripostes aux éventuelles épidémies.

### BIBLIOGRAPHIE :

- Plan Stratégique National d'Élimination de la Rougeole du Cameroun 2018-2023
- Rapports annuels PEV Cameroun 2015 – 2018
- Rapports MAPE 2015-2018
- Event Information Site (WHO)
- Summary of WHO position paper on Measles, April 2017

### REMERCIEMENTS :

GTC-PEV